la FSU s'indigne de l'utilisation de l'article 49.3 de la Constitution pour faire passer sans débats à l'Assemblée Nationale la loi retraites combattue depuis près de trois mois et rejetée par une majorité de Français-es.
Preuve supplémentaire de l'incapacité du gouvernement à convaincre sur son projet, ce coup de force est aussi un nouveau signe de mépris du gouvernement vis à vis de l'Assemblée, de l'opinion et du mouvement social. Cela ne fait que renforcer la détermination de la FSU à continuer son combat contre cette loi injuste.

Avec l'intersyndicale FSU-CGT-FO-Solidaires, nous appelons à manifester dès ce soir.

A Montpellier,

**LUNDI 2 MARS à 18h devant la CPAM, cours Gambetta**

Et à partir du 5 mars, nos syndicats et la coordination nationale appellent à dire STOP à la LPPR !

https://www.snesup.fr/article/luniversite-et-la-recherche-sarretent-compter-du-5-mars-toutes-et-tous-en-greve-communique-intersyndical-du-25-fevrier-2020

https://universiteouverte.org/

**JEUDI 5 MARS, tous en grève !**